

**Appel à votre générosité pour
la Reconstruction du Grand Bassin du Parterre Le Nôtre sur les terrasses du Château
et la Restauration des Rampes du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye**

Chers amis,

Chaque année nous faisons appel à votre générosité pour soutenir les projets de restauration de ces deux importants sites historiques de notre ville.

Le projet de **reconstruction du Grand Bassin** est en phase d'être relancé. En effet, 2013 sera l'occasion de fêter le 400ème anniversaire de la naissance du "grand jardinier" de Louis XIV : André LE NÔTRE (1613-1700), Plusieurs équipes sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour reprendre le dossier mis en sommeil depuis plus de dix ans : la mairie de Saint Germain avec M. Battistelli et le service Culture et Communication, le Musée d'Archéologie nationale avec M. Patrick Périn, directeur et M. Francis Roche, Secrétaire général, chargé de l'administration du domaine, et bien sûr notre association sous la responsabilité de notre Vice-Président Serge Fournié.

Nous préparons une première plaquette expliquant la volonté de ce groupe d'études de présenter un dossier complet au Ministère de la Culture. L'ancien projet qui avait été exposé par M. Veyssière-Pomot, lors de notre AG du 24 janvier 2004, est donc à remettre à jour et il nous faudra reprendre la recherche de futurs mécènes. Vous recevrez prochainement cette plaquette qui vous donnera toutes explications sur le lancement de nos actions et sur les résultats attendus.

Nous n'oublions pas le dossier de restauration de la **Rampe des Grottes** qui a été pris en charge par M. Philippe HOUDIN, architecte en chef des Monuments historiques. Vous en avez été tenus au courant par Monsieur LAMY dans sa note spéciale ou par une des trois associations qui en ont la préoccupation : nous-mêmes AVSG , APPA et ASCALA, les deux associations historiques alpicoises. La Fondation de France a également fait appel au mécénat pour ce dossier. Nous attendons le démarrage des nouveaux travaux prévus dans la deuxième phase.

Comptant sur votre aide et votre appui financier, nous vous assurons, chers amis, de notre fidèle et entier dévouement. Vous recevrez en retour le certificat de versement à joindre à votre déclaration de revenus qui vous permettra de bénéficier de l'exonération de 66% prévue par la loi pour les dons aux œuvres. Nous nous engageons à vous tenir régulièrement au courant de l'avancement de ces deux dossiers.

La Présidente, Aurélie DECOURT

..... ✂ ✂ ✂ ✂
Amis du Vieux Saint-Germain s/c MAS 3 rue de la République 78100 Saint-Germain-en-Laye

Bulletin de soutien aux Œuvres

(à compléter et à renvoyer avec votre chèque de don à notre adresse)

Oui, je souhaite aider l'association des Amis du Vieux Saint-Germain à faire avancer les travaux de reconstruction du grand bassin Le Nôtre et de réhabilitation des terrasses du château neuf de Saint-Germain, en vous adressant sous ce pli un don de :

40 € 60 € 100 € € (autre montant)

Je joins un chèque bancaire ou postal à l'ordre des Amis du Vieux Saint-Germain. J'ai bien noté que je recevrai mon reçu fiscal à l'adresse ci-dessous pour justifier l'exonération prévue par la loi.

M (Nom, Prénom)
..... (adresse)
Date :

Signature